



COMMUNIQUE

29 janvier 2013

Grand prix des certificats blancs de la FNCCR : 5 collectivités récompensées

Cinq collectivités sont récompensées pour leurs efforts en termes d'économie d'énergie, par le 4^{ème} Grand prix FNCCR des certificats blancs. Les trophées sont remis dans le cadre des Assises nationales de l'Énergie.

- Un 1^{er} prix « Eclairage public » : Syndicat départemental d'énergie de l'Aveyron (13.7GWh cumac)
- Un 1^{er} prix « Logements » : Saumur Habitat (26.3 GWh cumac)
- Un 1^{er} prix « Autres bâtiments » : Ville de Rennes (41.9 GWh cumac)
- Un prix spécial « convention avec un obligé, logements » : Val Touraine Habitat (74.3 GWh cumac)
- Un prix spécial « convention avec un obligé pour un groupement, EP et autres bâtiments » : Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité d'Ile de France (43.9 GWh cumac)

Pour cette quatrième édition, 34 dossiers ont été déposés, représentant au total 400 GWh cumac obtenus par 13 collectivités.

Depuis sa première édition en 2009, les dossiers présentés ont rassemblé un grand nombre des CEE obtenus par les collectivités en dépôt direct ou en convention avec un obligé. L'objectif du concours est de récompenser ces initiatives et de faire partager les retours d'expériences remarquables.

Le grand prix des certificats blancs de la FNCCR est organisé avec l'AFE, l'ATEE, la Gazette des communes et l'AITF. Il bénéficie du soutien de l'ADEME.

Le concours est reconduit en 2013 et un Super Grand Prix sera organisé à l'occasion du Congrès de la FNCCR (17/18/19 septembre 2013 à Montpellier) pour récompenser l'ensemble des CEE obtenus par les collectivités depuis 2006.

Au moment où se discutent les objectifs de la prochaine période, la FNCCR a récemment rappelé son soutien à ce dispositif, outil unique de financement d'économies d'énergie pour les collectivités locales.

Contact : Jean-Marc Proust (01 40 62 16 38 / 06 26 41 64 91)

Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association regroupant plus de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, de communications électroniques, de valorisation des déchets, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).

Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité basse et moyenne tension.

www.fnccr.fr / www.claienergy.fr / www.energie2007.fr / www.servicedeau.fr / www.telecom2012.fr